COMMUNIQUE DE PRESSE

Arab Tunisian Bank - ATB-

Siège social: 9 Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis

Suite aux nouvelles mesures restrictives décrétées par le Gouvernement Tunisien le 07/04/2021 et

relatives à la recrudescence de l'épidémie du coronavirus et afin de respecter les décisions

gouvernementales ; interdisant tout rassemblement privé ou public, à partir du 09 et jusqu'au

30 avril 2021et suite à la convocation adressée à, Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Arab

Tunisian Bank pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale

Extraordinaire prévues pour le 28 Avril 2021 à l'Hôtel Movenpick – les Berges du Lac ; publiée au

Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT N°28) le mardi 6 avril 2021, l'ATB informe ses

actionnaires et le public que ces assemblées se dérouleront exclusivement à distance.

Aussi, Mesdames et Messieurs les actionnaires souhaitant participer aux travaux de l'Assemblée

Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire, sont conviés à s'inscrire sur la

plateforme dédiée à l'effet et à consulter les conditions de participation et de votes.

La Plateforme est accessible via le site officiel de l'ATB (https://www.atb.tn), et ce partir du

14 Avril 2021.